

# COMMUNIQUÉ de BDS France : Solidarité avec les militants de BDS-France Montpellier

COMMUNIQUÉ de BDS France :

## Solidarité avec les militants de BDS-France Montpellier

Le BNVCA (le soi-disant « Bureau National de Vigilance Contre l'antisémitisme ») vient de porter plainte contre 3 porte-paroles de BDS France Montpellier pour : « (...) avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de discrimination selon l'article 225 du code pénal. ». Les faits incriminés sont relatifs à l'action de boycott du spectacle soutenu par le ministère de la culture israélien les 20 et 21 mars au théâtre Jean Vilar à La Paillade. Trois des porte-parole de BDS Montpellier, sont convoqués le 28 août à 9h au commissariat central pour audition.

Depuis début 2018, BDS 34 est verbalisé par la police municipale et/ou nationale là où il s'exprime pour informer la société civile de ce qui se passe en Palestine, y compris lors d'une manifestation déclarée en préfecture. Au total 12 PV ont été dressés au nom d'un des porte-parole de BDS France Montpellier. Trois d'entre eux ont été dressés pour atteinte à la tranquillité pour des actions menées de jour !

L'engagement de ces poursuites survient au moment où Israël vient d'adopter une « Loi fondamentale » qui consacre « Israël en tant qu'État national du peuple juif » et donc officialise l'apartheid à l'égard des Palestiniens d'Israël, supprime l'arabe comme seconde langue officielle, officialise Jérusalem capitale d'Israël, officialise le refus du retour des réfugiés palestiniens et promeut l'annexion par la colonisation juive

au rang de « *valeur nationale* ». Israël se déclare ainsi officiellement comme État raciste doté d'un système d'apartheid contre l'ensemble du peuple palestinien.

Depuis plus d'un siècle et particulièrement depuis son expulsion massive en 1948 (la Nakba) le peuple palestinien subit colonisation, expulsions, épuration ethnique, apartheid et répression sous de multiformes formes (massacres, assassinats, blocus ignoble de Gaza, emprisonnement massif, etc.). Face à l'inaction ou à la complicité des grandes puissances, le mouvement BDS initié par les Palestiniens est devenu une forme majeure de soutien non violent et antiraciste à la lutte pour le respect du droit international et des droits humains en Palestine. Son développement dans le monde entraîne des tentatives de répression et d'interdiction (notamment en France). La mobilisation des personnes, associations, partis et syndicats voués à la cause de la justice et de l'égalité voue ces tentatives à l'échec.

Il est plus que jamais nécessaire que partout en FRANCE la société civile manifeste son soutien au peuple palestinien et réponde à son appel au boycott désinvestissement et sanctions contre l'apartheid israélien.

**La campagne BDS France exprime toute sa solidarité au comité BDS France Montpellier dont la lutte s'inscrit dans cette démarche citoyenne, anti-raciste et non violente. Elle considère qu'au lieu de tenter de réprimer ou d'interdire l'expression du BDS et de céder aux pressions indignes du lobby pro-israélien, les autorités françaises doivent prendre fermement position contre les innombrables violations israéliennes et le racisme inscrit dans la loi qui caractérise ce régime. Elle considère que partout les comités BDS doivent se renforcer ou se constituer pour l'appel au boycott de cet État tant qu'il ne respectera pas le droit international et les droits humains.**

Paris, le 21 août 2018.

